

## **PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE POUR LE QUARTIER DES SEPT-ARPENTS**

Lundi 13 janvier, les grandes lignes du programme de rénovation urbaine des Sept-Arpents ont été présentées par Bertrand Kern et Laurent Bouchard de Pantin et du Pré-Saint-Gervais. Revue de détails.

Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°286, mars 2020

© ville de Pantin

Publié le 06 mars 2020

Situé aux portes de Paris, à cheval sur Pantin et le Pré-Saint-Gervais, le quartier des Sept-Arpents, retenu dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), s'apprête à bénéficier d'une opération globale de requalification. Objectif : lutter contre l'habitat indigne, encourager la mixité sociale et fonctionnelle et améliorer le cadre de vie, via une redynamisation commerciale et la création d'espaces verts.

Fin décembre, un dossier de présentation a été déposé à l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) par Est Ensemble et les deux communes concernées. À l'issue d'une phase d'étude, l'État pourrait financer la moitié du coût de l'opération, dont le montant est estimé à 60 millions d'euros.

Avant cela, et afin de présenter un projet cohérent, plusieurs études ont été menées dans le cadre d'un protocole de préfiguration. Toutes ont abouti à la création d'un schéma directeur qui définit les contours des interventions à mener dans les domaines de l'habitat, du commerce, des espaces verts et des équipements publics.

### Haro sur l'habitat insalubre

À l'échelle du quartier entier, c'est-à-dire sur les deux communes, les études ont permis d'identifier 24 adresses prioritaires, nécessitant d'importants travaux. Parmi ces dernières, neuf sont situées à Pantin. Elles bénéficieront d'une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH-RU). Ce dispositif, piloté par la Soreqa (la Société de requalification des quartiers anciens qui œuvre déjà aux Quatre-Chemins), permettra aux propriétaires d'immeubles vétustes, mais encore réhabilitables, de profiter gratuitement d'un accompagnement technique et administratif renforcé et de subventions. Le but de cette opération est de les aider à entreprendre des travaux et de développer une offre de logements à loyer modéré afin que le quartier puisse continuer à accueillir des familles modestes.

À noter que des opérations de démolition-reconstruction sont déjà engagées dans le quartier. Elles intégreront le programme de rénovation urbaine.

### Une offre commerciale de proximité

La requalification urbaine des Sept-Arpents passe aussi par une redynamisation commerciale et économique. Les études préalables ont en effet pointé la présence de quelques cellules commerciales vacantes et la nécessité de développer une offre plus qualitative d'échoppes de proximité, à l'image d'une boulangerie artisanale et d'une boucherie-charcuterie. Parmi les autres projets pressentis à Pantin, une annexe de la librairie La Malle aux histoires pourrait s'installer à la place d'une ancienne boucherie située au 58, avenue Jean-Lolive.

### Plus vert mon quartier

Pour offrir davantage d'espaces de respiration et de rencontre aux habitants, la requalification de certaines adresses sera accompagnée par la création, l'extension ou la rénovation d'espaces verts. Ainsi, 4 200 m<sup>2</sup> de zones plantées supplémentaires ou requalifiées verront le jour. À Pantin, le square Vaucanson, récemment rénové, doublera sa surface. Grâce à l'achat par la ville d'une parcelle comprenant des garages et un immeuble insalubre promis à la destruction, il passera de 1 350 à 2 800 m<sup>2</sup>.

### Coup de jeune pour les équipements publics

La ville a œuvré pour intégrer l'îlot 27 dans le PRU des Sept-Arpents. Dans ce cadre, plusieurs équipements publics vont bénéficier d'une transformation. L'actuelle école maternelle Eugénie-Cotton, qui comprend quatre classes, sera reconstruite pour être transformée en un groupe scolaire maternelle et

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/programme-de-renovation-urbaine-pour-le-quartier-des-sept-arpents-2984>

élémentaire de neuf classes. La crèche Rachel-Lempereur et la maison de quartier seront, pour leur part, totalement rénovées, quand le centre de loisirs sera relocalisé dans des locaux neufs situés au pied de l'immeuble Tri-Solaire (rue Scandicci).

## LE QUARTIER EN CHIFFRES

- › 8 600 habitants
- › 4 000 logements
- › 89 % de logements collectifs
- › 1/3 de propriétaires occupants
- › 28 % de logements sociaux à l'échelle intercommunale
- › 56 % de logements de moins de trois pièces
- › Un revenu médian annuel de 16 665 euros (15 081 euros en Seine-Saint-Denis, 21 791 euros en Île-de-France).

## 2020, UNE ANNÉE POUR DÉMARRER

- › Janvier : intégration des remarques de l'ANRU suite au dépôt du dossier de présentation.
- › Février : Est Ensemble, Pantin et le Pré-Saint-Gervais présentent le projet à l'ANRU.
- › Mars : lancement opérationnel du PRU par la signature, avec la Soreqa, du traité de concession d'aménagement et de la convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat.
- › Juin : désignation d'un architecte coordonnateur et d'un bureau d'études développement durable.
- › Automne-hiver 2020 : signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain avec l'ANRU.

### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.